

Siège social: 15 rue de l'Aumônerie
49080 BOUCHEMAINE

contact@demains.org
www.demains.org



N° 20 – Janvier 2022

Edito

A la lecture de ce nouveau petit journal il y a de quoi se réjouir mais aussi se désoler.

Ce qui est désolant, c'est l'entrée en vigueur en octobre 2020 au Nicaragua de la loi dite « des Agents Etrangers ». Cette loi impose aux personnes et organismes recevant des financements extérieurs au pays de s'enregistrer comme « agents étrangers » auprès du ministère de l'intérieur (nous savons qu'en Inde aussi, mais de façon moins contraignante, le gouvernement met de plus en plus d'obstacles au travail des ONG recevant de l'argent de l'étranger).

Ce qui est réjouissant c'est que tous les articles de ce petit journal font état de l'esprit de combativité et de générosité de nos partenaires ou des Soeurs de la Croix rencontrées par Noëlle et Michel Charbonnier. Ils n'ont qu'un seul objectif, accompagner les personnes ou les familles les plus démunies dans leur développement et leur autonomie :

- à Cinco Pinos, l'équipe exécutive de la CODER a constitué le dossier de demande, malgré les difficultés, les exigences et le coût. La CODER a obtenu la reconnaissance officielle du gouvernement nicaraguayen en octobre

2021 et va pouvoir se lancer dans de nouveaux projets,

- à Makkuva en Andhra Pradesh, Noëlle et Michel Charbonnier ont séjourné chez les sœurs de la Croix en janvier 2020. Elles ont fondé un internat pour accueillir les enfants des familles Adivasis ou Aborigènes, communautés tribales des forêts, fortement atteintes par la pauvreté. La chance leur est ainsi donnée de faire des études et d'envisager un métier pour plus tard.
- dans le district de Tiruvannamalai dans le Tamil Nadu, PCTC a su s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire. L'association a mis en place une distribution de produits alimentaires au profit de plus de 600 familles n'ayant plus de revenus compte tenu du confinement déclaré fin mars 2020. L'ensemble du personnel a pu continuer à travailler et PCTC a joué un rôle majeur dans l'organisation de centres de vaccination.

Je vous invite à garder à l'esprit ce qui est réjouissant et qui sans nul doute va se poursuivre en 2022.

Bonne lecture.

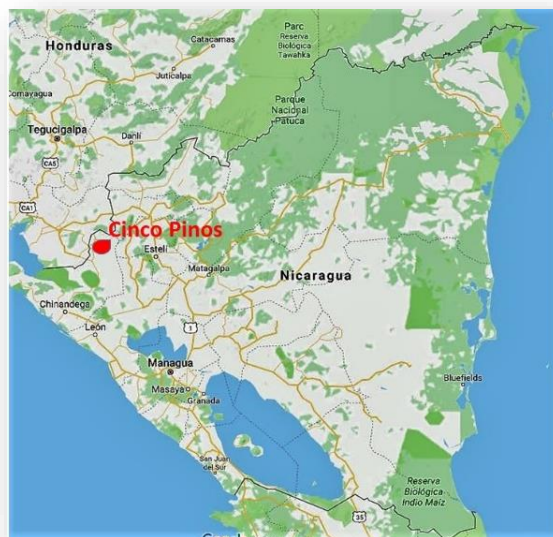
Hélène Liabeuf

OÙ SONT NOS CORRESPONDANTS ?

En Inde



Au Nicaragua



Le COVID à PCTC

COMMENT LA CRISE SANITAIRE 2020-2021 NOUS A CHANGÉS

PCTC (People's Craft Training Center)¹ a été fondé en 1991 en réponse à un besoin ressenti dans la communauté pour la réadaptation des enfants affectés par la polio. Par la suite, PCTC a évolué à la fois horizontalement (en ajoutant d'autres dimensions à son développement) et verticalement (par une amélioration de la qualité des interventions de soins pour les Personnes aux Capacités Différentes (PCD). Garder la réadaptation pour les personnes à mobilité réduite (PMR) comme valeur fondamentale a répondu aux besoins de la communauté. Construire un plan durable dès le début a été un avantage supplémentaire. Nous avons également appris à dire non aux nouveaux donateurs lorsque le soutien financier apporté ne correspondait pas à nos objectifs et à notre domaine d'intervention. Un soutien important et limité dans

le temps nous a été proposé pour lancer un programme de prévention du VIH ; nous avons décliné l'offre. Au début, nous avions du personnel extérieur à notre implantation. À partir de 2000, la plupart du personnel que nous avons recruté provenait de la zone d'opération, il a la capacité de mieux comprendre le contexte local et de mieux travailler avec la communauté locale. Depuis 1991, PCTC travaille avec la même population avec diverses interventions. La flexibilité au sein de l'association et la capacité de s'adapter au contexte changeant sont constitutives du système de PCTC. L'équipe de direction est également impliquée dans la mise en œuvre du programme et permet à l'association d'avoir une évaluation à mi-parcours. Tous les facteurs ci-dessus ont permis à l'association de s'adapter aux situations émergentes.

¹ Centre de formation aux métiers pour tous

LA CRISE ET NOTRE RÉPONSE.

Le premier cas en Inde a été détecté début mars 2020. L'Inde a déclaré le confinement à la fin du mois. Nous avons donc dû arrêter brutalement tous nos programmes, alors que nous avions un programme, bien planifiée pour l'année 2020-2021. Au cours des mois d'avril et de mai 2020, nous avons eu plusieurs réunions avec le personnel, la direction et les leaders communautaires. Nous avons eu des restrictions venant du gouvernement du Tamil Nadu. Une évaluation plus approfondie de la situation a révélé qu'en raison du confinement, des milliers de personnes qui étaient des salariés journaliers ont perdu leur emploi. La condition des personnes gravement handicapées sans emploi régulier et sans aucun revenu était misérable. Nous avons eu une autorisation spéciale de l'administration du District pour distribuer des produits alimentaires de base aux personnes éligibles. Initialement avec nos propres moyens, nous avons pu atteindre une centaine de personnes les plus en difficulté (PCD).

Nous avons envoyé des messages à nos amis et sympathisants en Inde et à l'étranger. Notre demande a reçu une réponse positive et généreuse de Demains, de mon amie des Pays-Bas Mme Marie Jose Wouters par l'intermédiaire de *Quakers hulpfonds*, de nombreux amis d'Inde et des membres de ma famille. Nous avons pu aider plus de 600 familles (PCD, certaines familles tribales et certaines personnes âgées). Entre-temps, nous avons pu obtenir de l'aide du gouvernement pour les PCD. Pendant les 6 premiers mois, nous étions occupés à faire des distributions régulières de produits alimentaires en respectant les procédures opérationnelles standard prescrites par le gouvernement.

LE PERSONNEL

Bien que tout notre personnel n'ait pas pu visiter les communautés régulièrement, nous sommes restés en contact avec elles par téléphone. Les responsables des PCD des villages ont été nos interlocuteurs en situation de crise. Le personnel, qui est de la région, venait régulièrement au centre. Tout le monde était autorisé à avoir une activité au centre, ce qui justifiait le paiement de leur salaire. Le coordinateur a joué le rôle d'intermédiaire entre les gens et l'administration du district. Les autres membres du personnel se sont engagés à multiplier les plants fruitiers de notre propre jardin. On leur a appris les techniques de greffage. Ils ont également été formés à la production de lombricompost et à la fabrication d'intrants organiques naturels et d'organismes antiparasitaires. Tous ces transferts de compétences au personnel nous ont aidés dans notre programme d'intervention communautaire ainsi que dans la formation des adolescents handicapés.

LES PROGRAMMES

Au dernier trimestre 2020, nous avons eu plusieurs réunions dans les villages et trois réunions avec les dirigeants du centre pour faire le point sur la situation selon les procédures opérationnelles standard. Nous avons réalisé que les gens commençaient à accepter la situation nouvelle et à apprendre à vivre avec. Comme la majorité de la population vit de l'agriculture et de travaux connexes, ces réunions sont devenues une routine après la mousson du troisième trimestre de 2020. Les personnes qui ont quitté les villes en raison du confinement ont lancé de petites entreprises qui les ont aidées à obtenir leur gagne-pain.

Le gouvernement a proposé de vacciner contre la Covid-19 au premier trimestre 2021, dans un premier temps les seniors et les travailleurs de première ligne. Plus tard, ils ont inscrit les PCD comme groupe vulnérable. Nous avons joué un rôle de premier plan dans l'organisation des centres de vaccination dans notre zone d'opération et dans la motivation des PCD à se faire vacciner. Avec l'amorce de déconfinement de la part du gouvernement, le personnel a commencé à visiter les villages pour les programmes prévus, ce qui était une modification par rapport à la planification initiale car la priorité et le contexte avaient changé :

1. Vaccination pour toutes les PCD
2. Assurance maladie des enfants handicapés
3. Tutelle légale pour les enfants handicapés.
4. Promotion de groupes de responsabilité conjointe pour des activités génératrices de revenus.

5. Thérapie pour les enfants handicapés dans les villages.

LES DÉFIS A RELEVER

1. Les besoins émergents de la communauté et l'élaboration d'une politique réaliste de notre part ;
2. La réticence des personnes à passer du mode caritatif au mode participatif ;
3. Identifier le personnel local et le former ;
4. Assurer un soutien financier régulier ;
5. Les rendements du fonds du corpus ont diminué de 10 % à 5 % dans le contexte actuel ;
6. La volonté de PCTC de ne pas dépendre de projets limités dans le temps ;
7. La transition dans la gouvernance de PCTC .



CONCLUSION

Nous croyons aux affirmations : « *small is beautiful* » et « la vie avant la mort ». C'est la motivation constante de toutes nos initiatives. Dans un contexte donné, avec les ressources disponibles, prioriser les besoins aura un meilleur impact.

Tout projet doit toujours venir en complément du programme en cours, ce qui renforce la durabilité de ce programme.

La convergence de pensée et la confiance mutuelle entre les partenaires, ceux qui apportent leur aide depuis l'extérieur et ceux qui agissent sur le terrain, est un plus, et donne l'espace nécessaire pour des décisions plus rapides.

Les trois ressources - « homme », « matériel » et « argent » - doivent être utilisées avec pertinence. Moins vous dépensez, plus vous économisez, ce qui constitue une réserve supplémentaire. L'implication de l'équipe de direction, des acteurs de terrain et de la communauté concernée ajoutera de la valeur au bon fonctionnement.

La praxis de l'action et le processus de réflexion nous guideront pour gérer l'adaptation, les changements de cap et l'innovation dans les programmes.

*Xavier Mariadoss
Fondateur de PCTC
Directeur de 1991 à 2021*



EN INDE, JANVIER 2020

SEJOUR DE NOËLLE ET MICHEL CHARBONNIER CHEZ LES ADIVASIS EN ANDRA PRADESH (INDE DU SUD)

Nous séjournons à Makkuva, dans le Vizianagaram District en Andhra Pradesh, à environ 180 kms au nord de Vishakapatnam (ou Vizag) un des plus grands ports dans le sud.

Nous sommes dans une maison des sœurs de la Croix - *Holy Cross Convent* - dont la maison mère est à Chavanod, près d'Annecy. Leur mission en Inde a commencé en 1886. Elles ont le souci constant des secteurs les plus pauvres de la population et veulent agir au niveau des causes qui engendrent pauvreté et souffrance. Leurs activités sont orientées vers l'éducation des jeunes, le soin des malades, les enfants avec handicaps physiques ou mentaux, la reconnaissance des droits des femmes etc.

Dans cette région il s'agit d'une forte population de '*tribal people*', nommé Adivasi.

« Les **Adivasis** (ou *Ādivāsīs*) ou **Aborigènes** est un terme collectif qui désigne les tribus du sous-continent indien, considérées comme autochtones dans des régions (forêts) de l'Inde où elles vivent, en tant que cueilleurs ou en tant que communautés tribales sédentaires. Ces populations restent très fortement atteintes par la pauvreté. »

Ils sont particulièrement nombreux dans l'Orissa. La petite bourgade de Makkuva est située près de la frontière de l'Orissa, au pied de montagnes recouvertes de forêts.

A '*Holy Cross Children's Home*', les sœurs ont fondé un internat pour accueillir les enfants de ces populations et leur donner la chance d'aller à l'école, du cours primaire au collège. Tous les matins branle-bas de combat des 170 internes pour monter dans un bus ou dans

des *rickshaws* pour se rendre dans les établissements scolaires de Makkuva.

Le soir même de notre arrivée, rencontre avec tous, où la bienvenue aux étrangers que nous sommes, s'exprime traditionnellement par des chants, des danses par groupes de filles et de garçons mais aussi des groupes mixtes.



Ils s'amuse beaucoup quand nous leur apprenons à dire bonjour en français et en se serrant la main, geste inhabituel en Inde. Sœur Priyanthi, responsable des communautés pour l'Andhra Pradesh, invite les grands et grandes à venir échanger avec nous pour les entraîner à oser venir parler à des « blancs » et à s'exercer à parler anglais. Car ils doivent maîtriser trois langues : la langue de leur village, le télougou (langue de l'Andhra) et l'anglais. Les questions sont classiques : « what is your name ? », leur nom, celui du village et à quelle distance de l'internat, quel métier plus tard (professeur, docteur, ingénieur, police, percepteur, avocat nous disent-ils). Ils voudront exercer leur métier au service de leur communauté. Certains villages sont à plus de 20 km dans les montagnes. Quand ils quittent l'internat ils rejoignent leurs

familles à pied par les sentiers escarpés sillonnant les forêts. Tous signalent la quantité de serpents dans leurs villages et dans les maisons. « Ils sont habitués » dit Priyanthi qui voit mon air effrayé ! Elle est en train de présenter un doctorat dont le sujet est : les jeunes des populations tribales peuvent-ils suivre des études supérieures.

Une journée dans un hameau

Pour atteindre ce lieu, les moyens utilisés successivement sont : la jeep, la moto et la marche. Pas besoin de discours pour comprendre l'éloignement et l'habitat dispersé de ces populations.

Le hameau est caché dans un vallon occupé par des rizières et des petits champs. Une douzaine de familles de la même tribu est arrivée là il y a 11 ans, fuyant l'Orissa où ils n'avaient plus de terre. Leur premier travail a été de défricher tout cet espace pour implanter leurs maisons sur un promontoire et les cultures.



Chants, danses, musique et guirlandes de fleurs passées à notre cou saluent notre arrivée. Ils sont très heureux de nous recevoir et surtout de voir les sœurs. Elles

leur rendent visite le plus souvent possible. Après un apprivoisement réciproque, la sensibilisation à la scolarisation de leurs enfants commence, leur apprendre à « ne pas se faire avoir » quand ils vont en ville. « Ils sont très naïfs, gentils, pacifiques. Les marchands montent les prix quand ils les voient arriver. De même ils ne connaissent pas la valeur des produits qu'ils vendent. » commente sr Priyanthi, qui me dit de leur poser toutes les questions que je veux, là aussi pour les habituer à échanger avec des étrangers.

Voici quelques informations :

- Les mariages ne sont pas arrangés comme c'est le cas dans les familles hindoues. Il n'y a pas de castes.
- Tous leurs enfants vont à l'internat et ils en sont heureux. Ceux qui continuent leurs études et ont un métier ne reviennent au village que pour les vacances car ici il n'y a pas de travail.
- Pour avoir de l'argent les hommes descendent dans la vallée et font des petits boulots, les femmes vont vendre sur les marchés des plats cuisinés. Une autre source de revenus est la vente de bambous.
- Ils cultivent : du riz, du ragi (une variété de millet, longtemps l'aliment de base des populations pauvres), du mil et quelques légumes. Chaque jour ils prennent trois repas : du riz et une boisson faite d'un mélange de riz et de ragi. Ils chassent le sanglier et les chèvres sauvages.

- Ils ne font plus de boissons alcoolisées car « c'est néfaste pour tous ! »
- Pratique de la pharmacopée traditionnelle : plantes, racines...
- Chaque famille possède une vache, l'étable est collective.

L'intérieur de leur maison est très rudimentaire : une grande pièce sombre, sol en terre battue, avec un coin où s'entassent des sacs de graines, les ustensiles de cuisine, les charpoyes (le lit indien fait de cordes tressées).

Un homme arrive alors à moto et donne une « affiche électorale » pour les futures élections de la région. Que contient-elle ? Des dessins imageant le programme, elle s'adresse à des populations analphabètes. Remarque des sœurs : « Les candidats sont deux frères, qui possèdent tout, les terres... c'est comme un régime féodal avec ses seigneurs ! »

Une matinée sur un marché des *tribal people*

Le marché se situe entre deux montagnes, le long d'une petite route qui se termine par une piste où débouchent des sentiers bien raides et glissants. Une fourmilière de femmes et d'hommes montent et descendent avec les produits achetés ou à vendre. Ils marchent des heures pour venir à ce marché. Ils viennent vendre ou troquer des objets artisanaux comme des balais, des bambous et acheter ce qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes (sucre, thé, sel etc.). Les 'échoppes' consistent en un tissu posé



par terre et une toile suspendue au-dessus où sont étalés riz, épices, les innombrables bracelets en plastique, des pains de sucre de canne... et des morceaux de viande toute fraîche provenant de la vache qui vient d'être tuée. Dans certaines parties de l'Inde ils pourraient être tués ou brûlés pour avoir tué une vache et en manger.

Les marchands non '*tribes*' nous regardent avec méfiance car ils pensent que nous sommes là pour vérifier les prix puisqu'ils les augmentent, profitant de l'ignorance de ces populations. Des femmes se pressent devant le couturier pour faire coudre leur robe, elles ne portent pas de sari. Les sœurs surveillent, prêtes à intervenir, si le prix est 4 fois plus élevé qu'en ville.

Nous visiterons d'autres villages où les maisons construites en dur ont été financées soit en partie par l'état, soit par des ONG, les villageois participant à la construction. Dans l'un, un système biogaz fonctionne avec les bouses de vache ce qui permet d'alimenter les réchauds et évitent aux femmes la corvée de bois. Dans un autre c'est une pompe et une fontaine qui ont été installées. A chaque passage les sœurs parlent, échangent, discutent pour sensibiliser à l'éducation, l'hygiène, la santé, le travail collectif pour le village, stimuler les femmes qui se retrouvent pour organiser l'épargne et les prêts. L'ambiance est calme, ça rit beaucoup malgré la pluie, la boue et l'humidité ambiante. Jamais elles ne leur parlent de religion. « Notre vie auprès d'eux leur sert de témoignage. Cela suffit. »

Voilà un aperçu de la vie de ces populations tribales.

PS : Dernier message whatsapp reçu en décembre 2021 :

« Omicron apporte l'anxiété. Les gens sont terrifiés. Les règles dans l'état de l'Andhra rendent difficile la circulation. A cela s'ajoute les cyclones. L'économie est affectée et les pauvres vont encore souffrir de plus en plus. »

Noëlle Charbonnier



Notre partenaire au Nicaragua

Coder 2020 - 2021

CRISE SANITAIRE ET DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES

L'adduction d'eau au hameau Las Padillas, période 2018 – 2019, fut le dernier projet du développement financé par Demains et les autres associations partenaires. Depuis, CODER est entré dans une phase extrêmement délicate. La situation politique mouvementée que le Nicaragua a connue ces dernières années a eu, entre autres conséquences, la promulgation de la loi dite « Des Agents Etrangers » publiée en octobre 2020.

Cette loi modifie radicalement le fonctionnement des associations qui travaillent avec des fonds venus de l'étranger. CODER était concernée. Il lui fallait donc se faire reconnaître par le gouvernement comme association habilitée à recevoir des fonds venus de l'étranger.

Démarche longue, fastidieuse et très coûteuse. Nous recevions en septembre 2021 une lettre à ce sujet dont voici quelques extraits :

« Par la présente nous voulons vous saluer et vous présenter nos plus sincères excuses pour ne pas avoir été très constants dans notre communication, L'association CODER depuis le milieu de l'année dernière 2020 et en particulier cette année 2021 a traversé des moments extrêmement difficiles en raison du contexte que traversent les ONG au Nicaragua.

Nous avons été constamment occupés par le processus de légalisation et d'actualisation de toute la documentation légale et financière qui est réclamée à toutes les ONG qui se trouvaient inscrites au registre des Associations civiles à but non lucratif. Il en reste aujourd'hui très peu dans le pays.

... le délai donné par le gouvernement pour ce processus d'actualisation est de plus en plus réduit c'est pourquoi nous considérons que

beaucoup ne pourront pas atteindre leur but de s'inscrire ...

*L'association CODER, depuis qu'elle a commencé ses actions et jusqu'à l'année 2020 n'avait jamais été **contrôlée** par le Ministère de l'Intérieur, bien qu'elle ait fait l'objet de quelques vérifications internes dans le cadre de son fonctionnement. Cependant pour cette année 2021 elle a été une des premières ONG choisies pour faire l'objet d'un **audit** de la part du Ministère de l'Intérieur dans la zone occidentale du pays (**période contrôlée 2015 - 2020**). La bonne nouvelle c'est que nous nous en sommes bien sortis car il n'a rien été trouvé qui puisse laisser penser à un mauvais fonctionnement interne dans l'administration, la gestion et la réalisation de ses processus. Ce furent véritablement des moments très tendus et difficiles pour l'équipe de direction, les membres de CODER et l'équipe de conseillers de l'Association.*

*Ce nouveau processus d'actualisation légale et financière pour cette année 2021 en particulier, avec l'entrée en vigueur des nouvelles lois émises par le gouvernement (**Unité d'analyse financière et Contrôle des Agents Etrangers et leurs liens avec d'autres lois**) a été pour l'Association un processus épuisant, fatigant et assez coûteux économiquement, parce que les exigences pour les ONG sont nombreuses. Cependant au sein de l'Association nous avons décidé de nous maintenir toujours debout face aux difficultés sans baisser les bras et en résistant tous les jours pour pouvoir maintenir vivant l'espoir qu'ont mis dans l'association CODER de très nombreuses familles qui vivent dans les 4 communes du nord de Chinandega au Nicaragua, où il ne reste plus que l' Association CODER. (Cinco Pinos, San Pedro, San Francisco et Santo Tomas, communes qui actuellement regroupent plus de 27.000 habitants, lesquels vivent actuellement dans des conditions de pauvreté extrême).*

Par conséquent, face à une situation si oppressante, nous les membres de l'équipe dirigeante (Jorge, Francisco et Miguel) avec le soutien de Yasmina, nous nous sommes vus dans la nécessité de rechercher de l'aide pour que nous puissions bénéficier de conseils spécialisés en matière juridique et financière. Ceci nous a conduits rapidement à nous rendre dans les communautés pour parler avec quelques familles qui, de temps en temps, consentent de façon ponctuelle de petits prêts... (Il faut signaler qu'à partir de l'entrée en vigueur des nouvelles lois toutes les actions bancaires des ONG ont été paralysées et elles ne peuvent pas, selon la loi, faire usage de leurs biens matériels pour couvrir leurs propres frais tant qu'elles ne sont pas inscrites au préalable au bureau du registre des associations... Actuellement nous sommes parmi les rares ONG qui sont en train de réussir leur processus d'actualisation avec succès au Nicaragua.

Ces efforts ont porté leurs fruits et nous pouvons dire avec certitude que nous avons entre les mains les différentes attestations délivrées par le Ministère de l'Intérieur aux ONG pour fonctionner comme il faut dans le pays. Il s'agit de :

- *Déclaration d'un représentant légal ;*
- *Déclaration d'un bureau de direction autorisé et définitif ;*
- *Certificat d'Inscription et Certificat de bon fonctionnement.*

Nous avons par ailleurs également réussi à gérer les différents nouveaux livres préalablement timbrés et signés par le Ministère de l'Intérieur (Livres comptables (grand et petit), livres des associés, livres des comptes-rendus) entre autres documents qui sont d'une importance capitale pour le bon fonctionnement de l'association sur le territoire.

...nous avons préparé une proposition de projet orientée principalement vers le renforcement institutionnel de l'association avec un caractère d'urgence au vu du contexte que traverse le pays. Par ailleurs il existe une grande préoccupation de notre part parce que c'est nous (Francisco Palma Muñoz, Coordinateur de CODER, Jorge Sánchez Escalante, Secrétaire de CODER et Yasmina) qui en grande partie avons dû assumer auprès des familles des différentes communautés les garanties de paiement de tous ces crédits. Aussi, une fois de

plus, nous sollicitons votre précieuse collaboration, et aujourd'hui plus que jamais, sœurs et frères de la solidarité avec Cinco Pinos.

Enfin, CODER a été officiellement reconnue par le gouvernement du Nicaragua. Fin octobre 2021, nous est arrivé la bonne nouvelle :

Les efforts ont porté leurs fruits aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons tous les documents mis à jour que le ministère de l'Intérieur a envoyés aux ONG du pays afin qu'elles puissent démarrer leurs opérations sans problème. Il y en a beaucoup qui essaient mais il y en a relativement très peu qui ont réussi jusqu'à aujourd'hui, c'est le cas de l'Association CODER.

Ceci dit, le corset administratif imposé aux associations habilitées est vraiment très serré. Je vous transcris ici quelques articles qui donnent une idée des nouvelles exigences auxquelles elles doivent se soumettre :

LOI SUR LA RÉGLEMENTATION DES AGENTS ÉTRANGERS

Publiée dans *La Gaceta*, Journal Officiel No. 192 du 19 octobre 2020

L'Agent étranger : Personne physique ou morale, nicaraguayenne ou d'une autre nationalité, qui reçoit au Nicaragua des fonds, des biens ou tout objet de valeur provenant directement ou indirectement de personnes physiques, de gouvernements, d'agences, de fondations, de sociétés ou d'associations étrangères.

Présentations des rapports : les personnes physiques ou morales qui travaillent en tant qu'agents étrangers doivent **soumettre mensuellement** à l'autorité compétente un rapport documenté, détaillé et vérifiable des dépenses, paiements, décaissements, contrats et autres

activités liés à leur activités en tant qu'agents étrangers. La somme des dépenses doit correspondre au montant des revenus et des biens reçus.

Utilisation des dons

Les dons reçus par des personnes physiques ou morales inscrites au Registre des agents étrangers ne peuvent être utilisés pour financer des activités auparavant non déclarées. Dans le cas des personnes morales, ces dons ne peuvent être utilisés dans des activités qui ne correspondent pas aux buts ou objectifs établis dans leurs statuts et règlements.

Les dites activités ne peuvent être menées sans inscription préalable sur le portail Web établi à cet effet par l'autorité compétente et ne peuvent modifier le but déclaré pour lequel elles ont reçu les fonds, sans notification préalable à l'autorité compétente.

Voici les nouveaux documents administratifs nécessaires au fonctionnement de CODER :



Les membres de CODER ne sont pas formés et ne disposent pas du matériel informatique nécessaire pour accomplir les nouvelles tâches exigées. Un grand effort d'adaptation, de formation et des capacités financières est demandé. Ils comptent sur nous pour pouvoir s'en sortir. Mais outre que leurs besoins dépassent largement nos possibilités financières, une autre question se pose : est-il dans notre spécificité et dans nos buts de financer le fonctionnement de nos associations partenaires ?

Dans leur lettre et leur projet, CODER par l'intermédiaire de l'équipe exécutive, a montré clairement vouloir continuer les actions en direction des familles défavorisées de Cinco Pinos et des 3 communes voisines. La forte motivation insufflée par Chantal continue d'animer cette association. Mais dans un premier temps, CODER doit rembourser les prêts engagés avec les intérêts, avant de pouvoir présenter des projets d'amélioration des conditions de vie des familles défavorisées.

Dans cette bataille pour la reconnaissance officielle, l'équipe exécutive de CODER a montré de l'opiniâtreté, de la persévérance, beaucoup (trop ?) d'optimisme, mais a réussi son pari. Pour cela, aidons-les !

Ces mots de Jean Pierre peuvent servir de conclusion à ce compte rendu de la situation actuelle de CODER. Leur hargne pour continuer debout et leur admirable travail auprès des populations si nécessiteuses mérite sans doute notre aide. Mais où trouver les moyens pour leur venir en aide ?

*José Ibero
Administrateur de Demains
Correspondant de CODER*



Association de solidarité internationale aide, au Nicaragua et en Inde, des associations locales engagées dans des démarches de développement avec les populations. Ces associations sont situées en milieu rural et interviennent dans les domaines de la santé, de l'agriculture de subsistance et de l'éducation.

DEMAINS s'inscrit dans un mouvement de solidarité humaine respectant les valeurs humanistes, et se positionne dans des démarches de développement durable.

DEMAINS agit grâce au soutien de ses adhérents et de ses contributeurs.

N'oubliez-pas de faire parvenir votre soutien à notre trésorière

Par virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8089 2900 0202 5310 132

*Ou par chèque à l'ordre de DEMAINS adressé à :
Auberge Bacqué, Bât C, 14 av. Victor Tassini, 07130 SAINT PERAY*

*Faites connaître DEMAINS autour de vous
Invitez vos amis et connaissances à nous rejoindre et nous soutenir.*

Siège social: 15 rue de l'Aumônerie
49080 BOUCHEMAINE

contact@demains.org
www.demains.org